

# Qualité de l'eau distribuée à THEMERICOURT



MINISTÈRE DE LA SANTÉ,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

## Bilan de l'année 2007

### Origine de l'eau

La commune est alimentée par la source de la Douée à Avernes (périmètres de protection du captage instaurés par arrêté préfectoral en date du 15/12/1983).

### Contrôle sanitaire réglementaire

La DDASS est chargée du contrôle sanitaire réglementaire de l'eau potable. Ce bilan prend en compte les résultats des 3 échantillons prélevés en production et des 14 échantillons prélevés en distribution.

### Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Utilisez uniquement l'eau du réseau d'eau froide pour l'alimentation.



En habitat collectif, un point d'eau froide non traité destiné à l'usage alimentaire doit être disponible dans chaque appartement. En habitat individuel, cette pratique est aussi conseillée.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Si la saveur ou la couleur change par ailleurs, signalez-le à votre distributeur d'eau.  
(Voir facture)

### BACTERIOLOGIE

Germes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité réglementaire : absence exigée.

#### EAU DE TRES BONNE QUALITE BACTERIOLOGIQUE

Toutes les analyses sont conformes.

### NITRATES

Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. Limite de qualité réglementaire : ne pas excéder 50 milligrammes par litre.

#### EAU PRESENTANT UNE TENEUR EN NITRATES ELEVEE, SANS RISQUE POUR LA SANTE

Moyenne : 31,7 mg/l Maximum : 32 mg/l  
4 analyses réalisées au niveau de la source

### DURETE

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'existe pas de limite réglementaire pour la dureté. (°F : degré français)

#### EAU CALCAIRE

Moyenne : 34,5 °F Maximum : 36 °F  
*Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé*

### FLUOR

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Limite de qualité réglementaire : ne pas excéder 1,5 milligramme par litre.

#### EAU PEU FLUOREE

Moyenne : 0,23 mg/l  
*Pour lutter contre la carie dentaire, un apport complémentaire en fluor (sel, comprimés...) est conseillé, sauf avis médical contraire*

### PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Limite de qualité réglementaire : ne pas excéder 0,1 microgramme par litre.

#### EAU NON CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE Des dépassements réguliers de la limite de qualité ont été observés

Sur 4 analyses de pesticides réalisées, 3 dépassements ont été observés pour une substance (déséthylatrazine)

*En l'état, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé*

### AVIS SANITAIRE GLOBAL

L'eau distribuée au cours de l'année 2007 a présenté une très bonne qualité bactériologique. Concernant la qualité physico-chimique de l'eau distribuée, ces limites de qualité ont été respectées à l'exception des pesticides. Compte tenu de l'ampleur limitée de ces dépassements, il n'a pas été nécessaire de prononcer des recommandations sanitaires particulières. Toutefois la DDASS a imposé un contrôle renforcé des pesticides dans l'eau.